COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 27 Août 2018

Présents : Robert AZAIS, Nathalie LACASSAGNE, Yves CHAPRON, Claudine MONTELS, Bernard CALMETTE, Martine JUND, Pierre SOULIE, Pascale SAUREL, Christophe PETIT, Jean Bernard PHALIPPOU, Jean Philippe ROQUES, Jacqueline COURNEDE.

Excusés : Madeleine BRUSCHET (pouvoir à Claudine MONTELS) Cathie MOTYL, Jean Claude ARNAUD.

Personnel : Nathalie LOSIAUX

Secrétaire de séance : Claudine MONTELS

En ouverture Monsieur le Maire salue le public présent et remercie Christian FABRE correspondant de presse du Tarn Libre.

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 25 juin 2018

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2 - Programmation des travaux sur la commune

Monsieur le Maire présente un rappel des travaux voirie effectués sur la commune depuis 2014

2014 : Chemin Clairefont, SDET éclairage RD 27 Clôt d'Armand, rue du Mazet

Total Général Hors Taxes : 42 454 euros

2015 : Allée du Colombié, RD 13 création d'un cheminement doux, de la résidence des Chaumes à la Croix Rouge (travaux effectués par le Conseil Départemental, fourniture payée par la commune).

Total Général Hors Taxes : 28 973 euros

2016 : Réfection complète et mise en sens unique rue du Vieux Chêne, allée du Colombié arrêt bus, passage bateau rue des Alouettes

Total Général Hors Taxes : 81 347 euros

2017 : Eclairage public rue de la Garance, profilage refait sur une partie du Chemin Jean Thomas, les travaux prévus Chemin du Bouis ont été reportés en attendant le déplacement de la ligne à basse tension

Total Général Hors Taxes : 47 818 euros

2018 : Programmation rue de la Garance virage "S", déplacement des containers

Suite aux travaux programmés par le Syndicat Dadou rue de la Garance et rue du Pastel, la mairie a émis des réserves sur le travail effectué, donc un rabotage et un reprofilage seront faits sur ces deux rues ainsi que les trottoirs.

Total Général Hors Taxes : 102 662 euros

La C2A ayant la compétence sur la voirie, nous avons un droit de tirage qui s'élève annuellement à 37 963 euros, le conseil départemental nous a attribué une subvention (FLAVIL) de 9 946,25 euros, la commune a repris certaines voiries appartenants à l'Etat et a obtenu une soulte de 60 276,36 euros.

Situation financière travaux voirie au 31 décembre 2017

Négatif au 1/1/2018	- 12 374,46
Budget 2018	+ 37 963,00
FLAVIL 2018	+ 9 946,25
Cession voirie	+ 60 276,36
S2TP (dédommagement)	+ 1 000,00
Sous total positif	+ 96 811,15
Travaux 2018 dépense	+ 94 329,18

Situation financière travaux voire au 31 décembre 2018

Négatif au 1/1/2019	+ 2 481,97
Budget 2019	+ 37 963,00
FLAVIL 2019	+ 5 000,00
Sous total	+ 45 444,97 (disponible au 1er janvier 2019)

Programmation travaux 2019

RD 13, Chicane Chemin Larroque, Cheminement doux côté Albi, Plateau niveau chemin des Alouettes, Cheminement doux de la Croix Rouge vers le chemin des Alouettes, Ecluse niveau chemin du Bouis.

3 - Choix de l'emplacement du nouveau terrain de tennis

Comme il a été expliqué lors du dernier Conseil Municipal, dans la rénovation du centre bourg, un parking et un columbarium doivent être créés sur une partie des terrains de tennis existants derrière la mairie.

Un nouveau terrain de tennis non éclairé sera construit en remplacement des terrains supprimés.

Des discussions ont été engagées avec le club de tennis et il a été retenu que celui-ci serait positionné près de la salle du Pastel. Le lieu retenu au départ, situé entre le terrain de foot et les logements sociaux ne convenait pas aux riverains proches.

Une nouvelle étude a donc été faite afin de trouver un autre lieu près du City Parc. Les dimensions du terrain ne permettent pas de l'implanter sur les parkings existants près du City Parc. Il est par contre possible de l'implanter derrière l'aire de jeux.

Après avoir échangé sur les deux propositions Monsieur le Maire procède au vote.

lieu 1 : entre le terrain de foot et les logements sociaux

lieu 2 : près de l'aire de jeux des enfants et du local pétanque

Lieu 1 : 4 votes

Lieu 2 : 5 votes

4 abstentions.

Le terrain de tennis sera édifié sur l'emplacement n° 2

4 - Lotissement communal rue de l'Ecole

Pierre SOULIE et Claudine MONTELS ont présenté le projet

La commune de Terssac s'est développée par lotissements successifs depuis le vieux bourg.

Le centre ville de Terssac n'est pas clairement identifié. Il est aujourd'hui marqué principalement par la Place de l'Eglise.

Sa configuration n'est pas propice aux rencontres, aux échanges, à la convivialité. L'absence de centre urbain affirmé, d'espaces publics signifiants est largement perfectible.

La circulation des voitures, des cyclistes et des piétons est à repenser dans son ensemble, dans une perspective de meilleure cohabitation. Il est à noter l'encombrement quasi permanent de la rue et de la Place de l'Eglise aux heures de rentrées et sortie de l'école.

La commune de Terssac a comme projet la restructuration de son centre urbain:

- assurer la liaison de la Place de l'Eglise vers l'Allée du Colombier

- assurer un cheminement piétons séparé de la voirie, de la Place de l'Eglise vers la Salle du Pastel

- Créer une zone de stationnement public à proximité de l'école sur le terrain cadastré AC 251 situé rue de l'Ecole,

- Créer un lotissement d'une surface approximative de 8200m² sur une partie de la parcelle cadastrée AC 254 en conformité avec le règlement du PLU de Terssac ainsi que des préconisations de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et des gestionnaires de réseaux.

- Prolonger la voirie de la rue de l'Ecole vers l'Allée du Colombier en conservant la largeur de la voirie actuelle,

- Prévoir un éclairage public économique en énergie ainsi qu'un réseau d'assainissement adapté,

- Renforcer la place du végétal et des plantations sur les voies et espaces publics,

- Donner une unité de traitement au lotissement afin de lui conférer une identité visuelle.

Nous avons décidé de nous mettre en relation avec différents constructeurs ou maîtres d'oeuvres susceptibles d'être intéressés par ce projet pour leur présenter nos attentes.

Nous avons rencontré 3 promoteurs : Les Côteaux, SIBA et Thiriot.

Les 3 projets nous ont été présentés :

Les côteaux : 14 terrains avec des constructions libres

travaux parking et accès lotissement évalué à 30 0000 euros HT

prix proposé :16.5 euro le m² x par 8 400 = 138 600 euros

SIBA : 10 maisons

prix proposé : 220 000,00 euros (parking et accès lotissement non chiffrés)

THIRIOT : 14 maisons

prix proposé : 95 000 euros (parking et accès lotissement fait)

Après discussion entre les membres du conseil, aucun projet n'a été arrêté à ce jour. La décision sera prise lors d'un prochain Conseil Municipal.

5- Vente d'une partie de terrain restant du lotissement de la Garance

6 lots composent le lotissement de la Garance. 5 ont été vendus, il reste 1 terrain cadastré section AC n° 251 qui n'est constructible que sur une partie du terrain et difficilement vendable en l'état.

Deux propriétaires sont intéressés pour acheter une partie de ce terrain. Le prix du m² est estimé à 97 euros.

L'aménagement du centre bourg prévoit la suppression du parking devant l'église .Un nouveau parking près de l'école situé sur cette même parcelle est prévu.

Ls frais de bornage de la parcelle seront à la charge de la mairie.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable concernant ces deux ventes.

6 - Réhabilitation des logements "immeuble Imbert"

La commune a signé un bail à réhabilitation avec HSP PACT 81, dans le cadre de la réhabilitation des 3 logements.

HSP PACT 81 a déposé un dossier de demande de subvention ANAH qui a été notifié fin juillet .

L'appel d'offre a été lancé immédiatement après.

L'ouverture des plis aura lieu le 3 septembre .

L'ensemble des propositions sera étudié et le choix des entreprises se fera la semaine suivante .

Les travaux devraient être lancés très vite en fonction de la disponibilité des entreprises .

Un calendrier prévisionnel détaillé devrait nous parvenir 2ème quinzaine de septembre.

7 - Elections : mise en place de la commission de contrôle des opérations électorales

Cette commission sera constituée de 5 membres du conseil municipal.

3 de la liste majoritaire et 2 de la liste minoritaire.

La circulaire concernant cette commission sera transmise à l'ensemble des membres du Conseil Municipal afin d'en prendre connaissance.

8 - Délibération concernant l'entretien et le bon fonctionnement des poteaux incendie raccordés au réseau d'adduction d'eau potable du Dadou

En remplacement d'une convention bipartite, une nouvelle convention tripartite a été proposée (syndicat des eaux, C2A et commune) afin d'intervenir sur les différents points d'eau d'incendie.

Il est demandé au maire l'autorisation de signer cette convention.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal votent la délibération à l'unanimité.

9- Délibération de transfert dans la voirie communale de voies appartenant à l'Etat.

Lors d'un précédent Conseil Municipal, une délibération avait été prise afin de transférer certaines voiries de l'état dans le domaine de la commune.

En prolongement de la 1ère délibération et afin d'être indemnisé, cette voirie doit être intégrée à la voirie communale. Une nouvelle délibération oit être prise.

L'ensemble des membres du Conseil vote la délibération à l'unanimité.

10- Classement du Chemin de Rieumas en voie communale

Une partie de ce chemin est classée chemin rural, l'autre voie communale.

Afin que l'ensemble de cette voie soit classée voie communale, il faut requalifier la partie chemin rural.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal vote la délibération à l'unanimité.

11 Subvention pour la nouvelle association JACOCOT (JArdin COmposteur COllectif Terssac)

Une nouvelle association vient d'être créée sur la commune. Elle a vu le jour suite à un travail de sensibilisation au développement durable, à l'éco citoyenneté, avec création de jardins partagés.

Monsieur Jean-Louis SARRET en est le Président (les statuts ont été élaborés et déposés, un bureau constitué, un compte bancaire créé) et le projet a démarré .

Une demande de subvention a été faite dans le cadre du bon fonctionnement de cette association.

Une subvention de 500 euros est votée : 12 voix pour, une abstention.

12 - Proposition du groupe AXA

A la demande de M. VIOLLET, la STE AXA (complémentaire santé) a demandé l'autorisation d'organiser une réunion publique à destination de la population qui souhaiterait souscrire une complémentaire santé à un tarif plus intéressant qu'à titre individuel. La commune prêtrera une salle pour faire cette réunion publique. Si une demande émane d'une autre compagnie ou mutuelle nous prêterons la salle aux mêmes conditions.

11 voix pour et 2 abstentions

13 - Questions et informations diverses

- Le pôle funéraire public de l'Albigeois demande l'agrément des communes concernées dans le cadre de l'augmentation de son capital.

L'ensemble des membres du Conseil vote pour.

- Dans le cadre de la dissimulation de réseau de télécommunication, impasse du Mazet,

(4 720,22 euros TTC) il est demandé au maire de signer les documents.

L'ensemble des membres du Conseil vote pour.

- Petit rappel le forum des associations aura lieu le dimanche 9 septembre de 9H à 16H

La séance est levée à 23h30.

Le Secrétaire de séance

Claudine MONTELS